



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

BRP PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015



Le Can-Am Spyder F3 de BRP. © BRP 2014

Faits saillants :

- Revenus de 918 M \$ avec une marge de profit brute de 26,1 %;
- BAIIA normalisé^[1] de 134,1 M \$;
- Bénéfice net de 37,2 M \$;
- Bénéfice net normalisé^[1] de 71,9 M \$, représentant une augmentation de 22 % comparé à la même période l'an dernier, ce qui a donné lieu à un bénéfice normalisé dilué par action^[1] de 0,60 \$;
- Excellents commentaires des concessionnaires et des médias suite aux dévoilements du sport-cruising Can-Am Spyder F3 2015 et du véhicule côte à côte Can-Am Maverick X ds; et
- Perspectives annuelles révisées en fonction de la dépréciation importante de la valeur du rouble russe par rapport à l'euro depuis la fin du troisième trimestre.

Valcourt, Québec, le 12 décembre 2014 — BRP Inc. (TSX: DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2014. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au www.sedar.com.

« L'élan fourni par les produits saisonniers au deuxième trimestre nous a permis d'augmenter les revenus du troisième trimestre de 6 % et le bénéfice net normalisé de 22 % par rapport à la même période l'an passé. Nous avons commencé l'expédition de nouveaux produits, notamment le véhicule côte à côte Can-Am Maverick X ds, lors des dernières semaines et considérant que les inventaires des concessionnaires nord-américains sont appropriés, nous

^[1] Voir la définition de BAIIA normalisé et de perte *nette normalisée* sous le tableau « Données sur le résultat net ».

prévoyons un excellent quatrième trimestre pour les produits toutes saisons », explique José Boisjoli, président et chef de la direction.

Au sujet des perspectives pour l'année financière 2015, M. Boisjoli ajoute : « Nous avons signalé un enjeu avec la valeur de la devise Russe plus tôt cette année, et la situation s'est détériorée de façon significative depuis la fin octobre avec une chute marquée du rouble. Le coût des produits d'importation en Russie a donc augmenté, ce qui nuit aux ventes au détail de notre distributeur. Puisqu'il ne reste que six semaines avant la fin de l'année financière 2015, nous ajustons nos perspectives en fonction des répercussions financières potentielles. Je suis néanmoins satisfait de nos résultats puisque les facteurs clés de nos perspectives antérieures demeurent inchangés, ce qui en dit long sur la qualité de notre exécution. »

Faits saillants du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2014

Les **revenus** ont augmenté de 52,0 millions de dollars, ou 6,0 %, pour se chiffrer à 918,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 866,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros de motoneiges et des PAV connexes. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une baisse des ventes en gros dans la catégorie des produits toutes saisons. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 29 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les **revenus** ont augmenté de 165,4 millions de dollars, ou 7,2 %, pour atteindre 2 456,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2014, comparativement à 2 291,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits saisonniers et des PAV connexes, atténuée par la baisse des ventes en gros et la hausse des coûts des programmes de vente dans la catégorie des produits toutes saisons. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 113 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

Données sur le bénéfice net

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2014	31 octobre 2013
(en millions de dollars canadiens)				
Revenus par catégorie				
Produits saisonniers	452,9 \$	382,5 \$	897,3 \$	729,8 \$
Produits toutes saisons	227,5	249,6	890,3	932,4
Systèmes de propulsion	83,3	89,6	265,0	268,4
PAV	154,3	144,3	404,0	360,6
Revenus totaux	918,0	866,0	2 456,6	2 291,2
Coût des ventes	678,4	642,1	1 900,7	1 706,7
Marge brute	239,6	223,9	555,9	584,5
<i>En pourcentage des revenus</i>	<i>26,1%</i>	<i>25,9%</i>	<i>22,6%</i>	<i>25,5%</i>
Charges d'exploitation				
Vente et marketing	54,3	56,8	187,6	175,3
Recherche et développement	41,3	35,7	119,2	103,5
Frais généraux et administratifs	37,5	38,7	109,5	107,4
Autres charges (revenus) d'exploitation	7,8	(2,3)	8,9	(18,6)
Total des charges d'exploitation	140,9	128,9	425,2	367,6
Bénéfice d'exploitation	98,7	95,0	130,7	216,9
Frais financiers nets	14,4	15,0	42,3	46,9
Perte de change sur la dette à long terme	29,8	10,9	12,4	43,5
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	—	—	—	19,6
Bénéfice avant impôt	54,5	69,1	76,0	106,9
Charge d'impôt	17,3	20,9	14,4	40,9
Bénéfice net	37,2 \$	48,2 \$	61,6 \$	66,0 \$
Montant attribuable aux actionnaires	37,2 \$	48,2 \$	61,7 \$	66,1 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(0,1)	(0,1)
BAIIA normalisé ^[1]	134,1 \$	119,0 \$	222,0 \$	274,2 \$
Bénéfice net normalisé ^[1]	71,9	59,0	79,7	120,0
Bénéfice normalisé par action – de base ^[2]	0,61	0,50	0,67	1,08
Bénéfice normalisé par action – dilué ^[2]	0,60	0,50	0,67	1,08

^[1] Pour consulter le rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice net normalisé et le BAIIA normalisé, se reporter aux tableaux de rapprochement apparaissant subséquemment dans le rapport de gestion.

Le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle, mais non définies par les IFRS. Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Le bénéfice normalisé par action de base et le bénéfice normalisé dilué par action sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

^[2] En vertu des IFRS, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2013 ont été calculés en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une survenu le 29 mai 2013 dans le cadre du premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société (le « PAPE »).

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 70,4 millions de dollars, ou 18,4 %, pour se chiffrer à 452,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 382,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31

octobre 2013. Cette augmentation découle principalement d'une hausse du volume de vente de motoneiges en vue de la saison à venir. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 13 millions de dollars.

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont diminué de 22,1 millions de dollars, ou 8,9 %, pour se chiffrer à 227,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 249,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution découle principalement de la baisse des expéditions de modèles Can-Am Maverick. La diminution des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 9 millions de dollars.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont diminué de 6,3 millions de dollars, ou 7,0 %, pour se chiffrer à 83,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 89,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette diminution des revenus est principalement imputable à une baisse du volume de vente de moteurs hors-bord. Cette diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions de dollars.

PAV (Pièces, accessoires, vêtements et autres services)

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 10,0 millions de dollars, ou 6,9 %, pour atteindre 154,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 144,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume de vente de PAV pour les motoneiges en vue de la saison à venir. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 4 millions de dollars.

La **marge brute** a augmenté de 15,7 millions de dollars, ou 7,0 %, pour atteindre 239,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 223,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2013. Le taux de change a eu un impact négatif de 1 million de dollars sur la marge brute. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 20 points de base, passant de 25,9 % à 26,1 %, au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2013. L'augmentation du pourcentage de marge brute était principalement attribuable à la hausse du volume de vente de motoneiges, partiellement contrebalancée par les fluctuations défavorables des taux de change.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 12,0 millions de dollars, ou 9,3 %, pour atteindre 140,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2014, comparativement à 128,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2013. Cette augmentation s'explique par l'impact défavorable des taux de change de 13 millions de dollars principalement sur les éléments en devises du fonds de roulement.

Le **bénéfice net normalisé** a atteint 71,9 millions de dollars, une augmentation de 12,9 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice normalisé dilué par action de 0,60 \$, en hausse de 0,10 \$ par action. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute découlant de la hausse du volume de vente de motoneiges, partiellement contrebalancée par la hausse de la perte de change provenant principalement des éléments libellés en devises du fonds de roulement. La fluctuation défavorable des taux de change se chiffrait à 14 millions de dollars.

Perspectives pour l'année financière 2015

Les perspectives de BRP présentées le 12 septembre 2014 ont été révisées comme suit (aucun changement, sauf avis contraire) :

Éléments financiers	Cibles pour l'AF15 par rapport aux résultats de l'AF14
Revenus	
Produits saisonniers	En hausse de 10 % à 14 % (Diminué de : En hausse de 12 à 16 %)
Produits toutes saisons	En hausse de 6 % à 10 %
Systèmes de propulsion	En hausse de 7 à 10 %
PAV	En hausse de 10 à 15 %
Revenus totaux de la Société	En hausse de 8 à 12 % (Diminué de : En hausse de 9 à 13 %)
BAlIA normalisé	En hausse de 7 à 11 % (Diminué de : En hausse de 11 à 15 %)
Taux d'imposition effectif ^[1]	24,5 – 25,5 % (Diminué de 26 – 27 %)
Bénéfice net normalisé ^[2]	En hausse de 4 à 11 % (Diminué de : En hausse de 10 à 17 %)
Bénéfice normalisé par action – dilué	1,47 à 1,57 \$ (Diminué de 1,55 – 1,65 \$)
Acquisitions d'immobilisations	165 à 175 millions de dollars

^[1] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

^[2] Hypothèse de charge d'amortissement de 116 millions de dollars.

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF15, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements

d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 11 décembre 2014. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique *Avertissement concernant les énoncés prospectifs*.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 9 h aujourd'hui même (HE), BRP Inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour traiter de ses résultats du troisième trimestre de l'AF15. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Un diaporama et le lien vers la webdiffusion seront affichés sur la page <http://investisseurs.brp.com>, sous l'onglet Calendrier des événements.

Pour écouter la version intégrale en anglais de la conférence téléphonique (événement 4204323), composez le 514-861-1681, le 1-877-766-6630 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 800-2787-2090 (hors Amérique du Nord). Pour écouter la conférence en français seulement (événement 4204324), composez le 514-392-1478, le 1-866-542-4146 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 800-7701-8886 (hors Amérique du Nord).

La rediffusion de la webdiffusion sera mise en ligne deux heures après l'événement pour 30 jours.

Pour écouter une reprise instantanée de la conférence téléphonique, composez le 514-861-2272 ou 1-800-408-3053. Pour la version intégrale en anglais, composez le mot de passe 5725326. Pour la traduction française, composez 6277831. La reprise instantanée sera disponible pour 30 jours après l'événement.

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am Spyder, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de plus de 3 milliards de dollars provenant de ventes dans 105 pays, la Société emploie environ 7 100 personnes à travers le monde.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder, Maverick, X, F3 et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Pour renseignements :

Pascal Bossé
 Directeur corporatif,
 Communications et Relations avec les investisseurs
 Tél. : 450-532-6466
pascal.bosse@brp.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2015 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

Principales hypothèses

Les perspectives financières pour l'AF15 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des distributeurs, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs à obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption d'ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans les accords de financement et autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance du marché et des compétences techniques spécialisées; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité à améliorer les produits existants ou à créer et à commercialiser de nouveaux produits; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; les dépenses liées aux sociétés ouvertes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales et l'influence importante de nos actionnaires principaux détenant des actions à droit de vote

multiple.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Mise en garde relative aux mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué renvoie aux résultats établis selon les IFRS, et à certaines mesures non définies par les IFRS. Les BAIIA normalisé, bénéfice net (perte nette) normalisé(e), bénéfice (perte) de base par action normalisé(e) et bénéfice dilué (perte diluée) par action normalisé(e) sont des mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et, comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures non définies par les IFRS sont fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de BRP du point de vue de la direction. BRP est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance opérationnelle de BRP, ce qui fait donc ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes autrement, lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels et d'évaluer la capacité de BRP à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement.

Pour l'image en haute résolution, veuillez accéder à notre [bibliothèque médiatique](#) avec les informations de connexion ci-bas :

Usager : media.brp

Mot de passe : brpimages